

Réf. : LV/CF/LP

Paris, le 27 février 2018

APPEL DE CANDIDATURES

CHARGE.E DE MISSION TERRITORIALE Enseignant.e détaché.e pour un an - Temps plein ANTENNE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de l'Education nationale et en se référant au Projet Régional d'Action et de Développement de la nouvelle région Grand Est, les Ceméa recrutent un.e cadre afin de consolider l'antenne de Champagne-Ardenne basé à Reims.

1. POSTE

Le/La chargé.e de mission est sous la responsabilité directe du Directeur territorial : au regard de ses missions, il/elle est membre associé.e à l'Equipe de direction. Il/Elle sera invité.e ponctuellement au bureau et/ou au Conseil d'administration pour fournir des éléments d'analyse et d'aide à la décision.

Le poste est classé au 1^{er} profil de responsabilité du groupe G des cadres administratifs, pédagogiques et de direction de l'Accord d'entreprise des Ceméa (indice 403 CCNA), auquel s'ajoute une indemnité forfait-jours de 10 points.

Il est à pourvoir à temps plein, en détachement, pour un an renouvelable chaque année.

2. MISSIONS

- Consolider le fonctionnement de l'antenne en lien étroit avec le Directeur de l'Association, les instances et les militant.e.s du territoire de Champagne-Ardenne.
- Accompagner les bénévoles dans leurs activités, accueillir et accompagner des volontaires en service civique.
- Participer à trouver un mode de fonctionnement liant l'antenne aux autres antennes de l'Association régionale, au réseau national.
- Favoriser la prise de responsabilité au niveau des instances (CA, commissions, groupes d'activités).
- Développer l'activité de formation en priorité sur le champ de l'animation volontaire (en lien étroit avec les militant.e.s) et les responsables de l'animation volontaire des deux autres territoires de la région.
- Contribuer au développement de la vie associative et à l'augmentation du nombre de membres actif.ve.s.
- Représenter politiquement et techniquement l'Association sur le territoire champardennais et alimenter les différents niveaux de réseaux (interne aux Ceméa, externe sur le territoire).
- Participer à la construction du budget, à son exécution.
- A moyen terme, être en capacité de développement des actions de formation sur d'autres champs que l'animation volontaire (animation professionnelle, intervention sociale) et soutenir le renforcement des actions dans le domaine culturel et de l'Ecole.

3. COMPETENCES REQUISES

- Posséder des compétences pédagogiques pour la mise en œuvre et la conduite des actions de formation.
- Avoir une bonne connaissance et une pratique de l'animation volontaire (BAFA-BAFD), ainsi que d'autres champs de la formation.
- Connaître les références et les valeurs éducatives ainsi que les pratiques pédagogiques des Ceméa.
- Avoir les qualités relationnelles nécessaires à la mise en œuvre des missions.
- Avoir la capacité à créer et renforcer des liens au niveau institutionnels et entre les membres du mouvement.
- Posséder des compétences organisationnelles et être en capacité de travailler en équipe.
- Avoir des bases de gestion financière.
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ; la pratique opérationnelle de l'anglais serait un plus.

4. PROFIL

- Etre fonctionnaire du Ministère de l'Éducation nationale.
- Avoir des pratiques éducatives se référant à l'Éducation Nouvelle.
- Avoir ou avoir eu des responsabilités associatives serait un plus.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Par délégation du Directeur général, la fonction employeur sera exercée par le Directeur de l'Association territoriale. Le poste est soumis à l'application de l'Accord d'entreprise des Ceméa. Le/La titulaire du poste partagera donc les conditions de travail de tou.te.s les salarié.e.s.

Le détachement est soumis au cadre général de la fonction publique ; il est demandé pour un an, renouvelable chaque année, dans un cadre conjoint.

Comme pour tous les fonctionnaires détaché.e.s, le traitement ne peut être inférieur à celui correspondant au brut indiciaire (l'ensemble des rémunérations liées au poste ou à ses conditions d'exercice au sein de l'Éducation nationale n'est pas concerné par cette garantie).

Ce poste sera basé à Reims. Des déplacements au niveau régional et national sont à prévoir.

La nature du travail conduit à encadrer certaines actions de formation en internat et nécessite une certaine disponibilité en soirée et le week-end.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base du décompte en jours (Article 4.3 de l'accord d'entreprise relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2018.

La demande de détachement doit pouvoir être néanmoins transmise aux différentes administrations dans un délai de 3 mois avant la prise de fonction.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser dès maintenant et avant le 31 mars 2018.

De préférence par mail à olivier.przybylski-richard@cemea-grandest.fr

Ou par courrier postal :

**Association territoriale des Ceméa
Olivier PRZYBYLSKI-RICHARD, Directeur Territorial
22 rue de La Broque, 67000 Strasbourg**

Jean-Luc Cazaillon